

	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		1 page
	NOTE D'INFORMATION	Création	MàJ	Vérification
		14/01/2014	14/01/2014	14/01/2014
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : François GAYTTE Poste 34660	14/01/2014	14/01/2014	Jusqu'au 31/03/2014

ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES

CONCOURS D'ENTREE – PROMOTION PROFESSIONNELLE

SCOLARITE : OCTOBRE 2014/SEPTEMBRE 2016

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera en avril 2014.

Peuvent s'y présenter les **IDE justifiant de 2 années d'exercice en équivalent temps plein**, au 1^{er} janvier de l'année du concours.

- Les contractuels doivent être en CDI au 1^{er} juillet de l'année du concours. La prise en charge des études promotionnelles est conditionnée à une intégration à l'issue de la scolarité dans le statut de la fonction publique hospitalière avec mise en stage.

En vertu de l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier Anesthésiste et notamment son article 15, **un seul candidat** peut être directement sélectionné sur dossier et entretien s'il remplit l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat de Sages-femmes ;
- Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat Infirmier et d'un diplôme reconnu au grade de Master ;
- Avoir validé la 3^e année du deuxième cycle des études médicales ;

Les agents intéressés et remplissant les conditions requises sont invités :

1° - à faire acte de candidature au concours auprès de :

**L'ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES
FONDATION BELLET
10, avenue BANCO – 06300 NICE
(04.92.03.21.20)**

AVANT LE 31 MARS 2014

2° - et à solliciter, le bénéfice de la Promotion Professionnelle, en retirant l'imprimé d'inscription auprès de la :

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SECTEUR CONCOURS
HOPITAL DE CIMIEZ
Poste : 34654**

AVANT LE 31 MARS 2014

La Promotion Professionnelle pourra être accordée, dans la limite des possibilités budgétaires, en contrepartie d'un contrat « d'engagement de servir » auprès d'un établissement public de santé, d'une durée de 5 ans.

Le Directeur Adjoint
Direction des Ressources Humaines

Stéphanie TROMBETTA